



8976 - Iblis appartient-il aux djinns ou aux anges ?

question

Iblis est-il un ange ou un djinn ? S'il est un ange, comment a-t-il pu désobéir à Allah alors que les anges ne désobéissent pas à Allah ? S'il est un djinn, son attitude explique qu'il disposait de la faculté de choisir entre l'obéissance et la désobéissance... J'espère recevoir une réponse.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Iblis – maudit soit-il – est issu des djinns. Il n'a jamais appartenu aux anges, même pas pendant un clin d'œil. En effet, les anges sont de nobles créatures qui ne désobéissent pas à Allah puisqu'ils ne peuvent que se conformer à Ses ordres. Des textes coraniques clairs indiquent qu'Iblis n'est pas issu des anges, mais des djinns. En voici quelques-uns :

1. Allah le Très Haut a dit : **Et lorsque nous dîmes aux Anges: "Prosternez- vous devant Adam", ils se prosternèrent, excepté 'Iblîs (Satan) qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur. Allez- vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu' ils vous sont ennemis? Quel mauvais échange pour les injustes!** (Coran, 18 : 50).
2. Allah le Très Haut a expliqué clairement qu'Il a créé les djinns à partir du feu : **Et quant au djinn, Nous l' avions auparavant créé d' un feu d' une chaleur ardente..** (Coran, 15 : 27) et : **et Il a créé les djinns de la flamme d' un feu sans fumée.** (Coran, 55 : 15). Selon un hadith authentique rapporté par Aïcha (P.A.a), le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : **Les anges sont créés à partir de la lumière, et les djinns à partir d'un feu bien alimenté, et Adam a été créé comme il vous a été décrit.** (rapporté par Mouslim dans son Sahih sous le n° 2996 et Ahmad sous le n° 24668 et al-Bayghaqi dans as-Sunan al-Koubra sous le n° 18207 et Ibn Hibban sous le



n° 6155.

L'une des caractéristiques des anges est qu'ils sont créés à partir de la lumière alors que les djinns sont créés à partir du feu. Les versets du Coran confirment qu'Iblis – maudit soit-il – est créé à partir du feu. Iblis lui-même l'a reconnu quand Allah le Très Haut, le Transcendant lui a demandé la raison de son refus de se prosterner devant Adam après avoir reçu un ordre divin allant dans ce sens. Il a répondu – maudit, soit-il – : (Allah) dit: "Qu' est- ce qui t' empêche de te prosterner quand Je te l' ai commandé?" Il répondit: "Je suis meilleur que lui: Tu m' as créé de feu, alors que Tu l' as créé d'argile". (Coran, 7 : 12). Ceci indique qu'il est issu des djinns.

3. Allah le Puissant et Majestueux décrit les anges dans Son livre en ces termes : ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d' un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu' Il leur commande, et faisant strictement ce qu' on leur ordonne. **شئ** vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d' un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu' Il leur commande, et faisant strictement ce qu' on leur ordonne. (Coran, 66 : 6) et : Et ils dirent: "Le Tout Miséricordieux s' est donné un enfant". Pureté à Lui! Mais ce sont plutôt des serviteurs honorés. Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres. (Coran, 22 : 26-27) et : Et c' est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre; ainsi que les Anges qui ne s' enflent pas d' orgueil. Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d' eux, et font ce qui leur est commandé. (Coran, 16 : 49-50). Les anges ne peuvent pas désobéir à leur Maître parce qu'ils sont infaillibles et ne peuvent, de par leur nature, qu'être obéissants.

4. Iblis, n'étant pas des anges, n'est pas contraint à l'obéissance ; il dispose de la liberté de choisir au même titre que nous, les humains. A ce propos, le Très Haut dit : **Nous l' avons guidé dans le chemin, - qu' il soit reconnaissant ou ingrat -** (Coran, 76 :3).

Il existe au sein des djinns des musulmans et de non musulmans comme l'affirment les versets suivants de la sourate al-Djinn : **Dis: "Il m' a été révélé qu' un groupe de djinns prêtèrent l' oreille, puis dirent: "Nous avons certes entendu une Lecture (le Coran) merveilleuse, qui guide vers la**



droiture. Nous y avons cru, et nous n' associerons jamais personne à notre Seigneur. (Coran, 72 :1-2) Dans la même sourate, les djinns disent encore : Et lorsque nous avons entendu le guide (le Coran), nous y avons cru, et quiconque croit en son Seigneur ne craint alors ni diminution de récompense ni oppression. Il y a parmi nous les Musulmans, et il y en a les injustes (qui ont dévié). Et ceux qui se sont convertis à l' Islam sont ceux qui ont cherché la droiture. (Coran,72 :13-14) et les versets suivants.

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans le cadre du commentaire qu'il fait de ces versets : « Al-Hassan al-Basri dit : Iblis n'a jamais appartenu aux anges, même pas pendant un clin d'œil. Il est même le premier djinn comme Adam (psl) est le premier humain . (rapporté par at-Tabari grâce à une chaîne authentique, tome 3/89.

Certains ulémas ont dit qu'Iblis avait fait partie des anges et qu'il était le paon des anges et qu'il était le plus dévot d'entre eux, entre autres affirmations puisées dans les récits bibliques. Certaines de ces affirmations contredisent des textes clairs figurant dans le Saint Coran. Pour expliquer cela, Ibn Kathir dit : « A ce propos, de nombreuses traditions ont été rapportées des ancêtres pieux, mais la plupart d'entre elles relèvent des récits bibliques qui méritent un regard attentif. Allah sait mieux l'état d'un bon nombre d'entre elles. Certaines sont en revanche absolument mensongères à cause de leur incompatibilité avec la vérité que nous détenons. Par ailleurs, le Coran contient des enseignements qui nous dispensent des informations anciennes. Celles-ci échappent rarement à des altérations, des ajouts ou diminutions. Beaucoup d'éléments y ont été introduits. Or leurs détenteurs ne disposent pas de maîtres confirmés capables de les protéger contre la manipulation des extrémistes et les manœuvres des faussaires. C'est cette communauté musulmane qui dispose d'imams, d'ulémas, d'hommes distingués et pieux, spécialistes de la critique des traditions, bons maîtres qui ont recueilli les hadith, les ont filtrés et en ont distingué les éléments authentiques, les éléments jugés beaux ou bons, et les éléments faibles ou contestables ou apocryphes ou à rejeter ou mensongers. Ils ont expliqué la situation des menteurs inventeurs de hadith et rapporteurs inconnus et d'autres catégories de traditionalistes. Ils ont mené tous ces efforts pour préserver l'héritage prophétique, la station muhammadienne, celle de l'ultime messenger, le meilleur des êtres humains (bénédiction et salut soient sur lui) afin



que le mensonge ne lui soit pas attribué et qu'on ne lui fasse pas dire ce qu'il n'a pas dit. Puisse Allah les agréer et les rendre satisfaits et accueillis dans les meilleures parties de Son paradis ». Voir Tafsir al-Qu'ran al-adhim, tome 3/90. Allah le Très Haut le sait mieux.